

LES EXPÉDITIONS MARITIMES FRANÇAISES DU XVIII^E SIÈCLE EN MER ROUGE ET AU YÉMEN

par le Capitaine de Vaisseau Henri LABROUSSE.

La première expédition maritime française vers la Mer Rouge, les Somalies et le Yémen date du début du XVIII^e siècle. Elle fut effectuée de 1708 à 1710, pour le compte d'une compagnie de négociants de Saint-Malo, par deux capitaines de vaisseau, MM. de la Merveille et de Champloret le Brun qui commandaient respectivement les vaisseaux « *le Curieux* » et « *le Diligent* ». Ces navires, armés pour la course et pour le commerce, portaient chacun cinquante canons.

Le but de l'expédition était d'établir des relations commerciales avec le Yémen et, particulièrement, d'y acheter du café, que l'on se procurait très difficilement en France. Le café avait été décrit, pour la première fois en Europe, par un médecin de Padoue, Prosper Alpin, botaniste de renom qui, en 1580, avait accompagné en Egypte un consul de la République de Venise. Introduit en France en 1657 par un certain Thévenot, il y fit des progrès considérables. Il fallait l'acheter aux Turcs, dans le Levant, et quelquefois aux Anglais ou aux Hollandais. Récolté au Yémen, il était transporté par de petits bâtiments jusqu'à Djeddah, où des navires turcs l'embarquaient pour Suez et l'Egypte. La majorité des achats de café pour les pays européens se faisait par l'intermédiaire des marchands vénitiens et marseillais. Cependant, les Hollandais avaient réussi à établir un comptoir à Moka et, chaque année, un vaisseau hollandais venait y charger du café à destination de Batavia d'où il était réexpédié en Europe.

L'expédition française fut mise sur pied à Saint-Malo, dans le but de prendre pied au Yémen, d'ouvrir le pays à nos marchandises et de se procurer, à l'instar des Hollandais, des chargements de café. Elle réussit pleinement dans sa mission. Remarquablement dirigée par M. de la Merveille, elle revint à Saint-Malo après deux années d'absence, ayant ouvert à la France une nouvelle route commerciale, visité le golfe de Tadjoura, où elle prit contact avec le Sultan, croisé en Mer Rouge et signé avec le Roi du Yémen un traité commercial qui valait à nos marchandises un traitement privilégié et nous procurait des avantages importants pour l'avenir.

Lorsque les négociants de Saint-Malo décidèrent d'envoyer leurs navires dans l'Océan Indien et la Mer Rouge, la situation politique de l'Europe n'était pas de nature à favoriser les entreprises maritimes françaises. Aussi décidèrent-ils d'armer fortement leurs navires, d'abord pour les défendre, et ensuite pour leur permettre, à l'occasion, de pratiquer la guerre de course et capturer des bâtiments anglais ou hollandais.

En effet, la guerre de succession d'Espagne durait depuis six ans. L'Angleterre et la Hollande avaient déclaré la guerre à la France le 14 mai 1702 et s'étaient engagées à ne jamais laisser la France se réserver des avantages commerciaux dans l'Océan Indien.

A la suite du désastre de Vigo, le 29 octobre 1702, la coalition franco-espagnole avait perdu

ses meilleurs vaisseaux de guerre. Le combat indécis de Velez Malaga (24 août 1704) ne rendit pas la maîtrise de la mer à Louis XIV, et seule la guerre de course nous permit de poursuivre la lutte et de porter des coups à nos adversaires. Cependant, cette guerre de course n'était pas de tout repos, car nos ennemis battaient les mers en tous sens avec des forces navales toujours en mouvement, et faisaient effectuer de longues croisières à leurs frégates puissamment armées.

Le Curieux et *le Diligent* appareillèrent de Brest le 6 janvier 1708. Leur première escale devait être Cadix, où ils arrivèrent le 1^{er} mars. Au cours de cette traversée, ils capturèrent deux navires britanniques qu'ils relâchèrent après leur avoir imposé une lourde rançon. L'escale de Cadix fut mise à profit par les bâtiments français pour compléter leurs approvisionnements et pour se procurer des pièces d'or espagnoles frappées au Mexique.

Quittant Cadix le 30 mars 1708, les vaisseaux français passèrent à la vue des îles Canaries et ne s'arrêtèrent que quelques jours à Saint-Vincent (îles du Cap-Vert) pour faire de l'eau. Le 2 juin suivant, étant au large de l'île Ascension, dans l'Atlantique central, *le Curieux* livra bataille à un navire hollandais bien armé, le *Grand Vainqueur de Middelbourg*, qu'il captura après un sévère combat. Ce bâtiment allait du Cap de Bonne-Espérance à Batavia. Ses 205 hommes d'équipage furent faits prisonniers et sa cargaison, fort riche, saisie ; quant au navire, il fut adjoint en qualité de prise à l'expédition, et muni d'un équipage français.

Cette capture, et le désir de ne pas donner l'éveil aux Hollandais qui tenaient fortement le Cap, incitèrent M. de la Merveille à ne pas attaquer ce dernier port et à poursuivre sa route sur Madagascar — appelée à cette époque île Saint-Laurent — malgré la crainte de manquer de vivres et les débuts d'un scorbut parmi les équipages. Il craignait, en effet, que le gouverneur du Cap ne prévienne Batavia, base principale de la flotte hollandaise

de l'Océan Indien, par un bâtiment rapide, et que des vaisseaux hollandais ne soient envoyés à l'entrée de la Mer Rouge pour en fermer le passage aux Français.

Après avoir reconnu le Cap, le 7 juillet 1708, l'expédition arriva en rade de Massali (1) le 10 août suivant. Le roi du pays lui fit un accueil chaleureux et signa avec M. de la Merveille un accord qui permit au chef de l'expédition d'installer ses équipages à terre pour leur donner du repos, et de compléter ses approvisionnements. Il en appareilla le 23 septembre, après un séjour aussi heureux que possible et en laissant à terre 80 Hollandais du *Grand Vainqueur* qui désiraient s'installer dans le pays.

Après une brève escale à Anjouan (îles Comores), consacrée à faire de l'eau et à débarquer tous les marins hollandais qui ne désiraient pas se joindre volontairement à l'expédition aux côtés des équipages français, les navires de M. de la Merveille firent route vers l'île de Socotra, malgré la mousson de Nord-Est qui commençait à souffler dans l'Océan Indien.

Socotra fut atteinte le 28 novembre 1708 et l'expédition mouilla dans le port de Tamarin, le 30 novembre. L'île était alors en pleine prospérité et fréquemment visitée par des navires hollandais ou anglais qui y faisaient escale pour se procurer des vivres ou pour embarquer des pilotes arabes de l'Océan Indien. Cependant la mauvaise qualité de l'eau incita M. de la Merveille à se rendre à Aden, où des citernes importantes étaient utilisées pour le ravitaillement des navires. Quittant Socotra le 10 décembre, les navires français doublèrent Gardafui le 13 et longèrent la côte de Somalie pendant six jours, après avoir vainement tenté d'entrer en relations commerciales avec les riverains. Dans la région de Berbera, ils furent fort mal accueillis par les tribus côtières et un équipage de canot, envoyé à terre pour reconnaître le pays, eut cinq marins tués dans une embuscade.

(1) Actuellement Majunga.

Quittant ces côtes inhospitalières, l'expédition fit route sur Aden, où elle mouilla le 18 décembre. La ville était alors sous la dépendance du roi du Yémen et le gouverneur fit aux navires français un excellent accueil. Pendant dix jours, l'expédition compléta ses approvisionnements et fit de très bonnes affaires en vendant une partie des étoffes qui constituaient la cargaison de la prise hollandaise. Au départ, le gouverneur d'Aden donna à M. de la Merveille une lettre de recommandation pour son frère, le gouverneur de Moka, et fit porter de fort beaux cadeaux aux commandants des navires français.

L'expédition quitta Aden le 27 décembre. Les intentions de M. de la Merveille étaient de reconnaître le fond du golfe d'Aden avant de franchir le détroit de Bab-el-Mandeb. Il avait embarqué à cet effet des pilotes arabes de la Mer Rouge et fit route au Sud-Ouest dès sa sortie du port.

Le 29 décembre, au matin, les navires français aperçurent les îles et la côte nord du golfe. A peu de distance de la ville de Tadjoura, une grande embarcation du pays les rallia, montée par un envoyé du sultan et vingt hommes d'équipage. On remit solennellement à M. de la Merveille une lettre du sultan qui, au nom de son souverain, le roi d'Adel et de Zeilah, s'exprimait ainsi :

« LETTRE DU SULTAN DE TADJOURA,
MEHEMED BEN DINY,

« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux,

« Louange à Dieu, telle qu'elle lui est due.

« Dieu donne sa bénédiction à celui après lequel il n'y aura plus de Prophète, et à sa famille, ses amis et la Paix.

« Nous vous faisons savoir, ô capitaine de navire, que vous avez sûreté et garantie entière dans ce port de Tadjoura, pour faire de l'eau et du bois, car nous sommes obligés de vous en fournir, et nous vous donnerons un Raban pour vous introduire dans la ville où vous désirez descendre. Si vous voulez aller au port de Zeilah, il est plus proche du lieu où vous êtes présentement.

« Nous sommes gens de bonne foi, et nous croyons en Dieu et en son Prophète, car notre profession de foi est telle : je témoigne qu'il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, et que Mahomet est son Prophète ; Dieu lui donne sa bénédiction et le comble d'un grand nombre de saluts de paix, agréables et bénis jusqu'au jour du jugement. Et louange à Dieu, Seigneur des deux vies. Vous avez la sûreté de Dieu, et la sûreté du Sultan Mehemed, fils du Sultan Diny, et le salut soit sur vous, la miséricorde de Dieu et ses bénédictions !

« Celui qui se confie au Roi céleste, le Sultan Mehemed fils de Diny, l'an 1119 de l'Egire. »

Malgré le vif désir qu'avait M. de la Merveille de séjourner à Tadjoura, il n'y resta que quelques heures, car il était pressé de gagner Moka. Il quitta le sultan en très bons termes après lui avoir fait de nombreux cadeaux, et rédigea pour Jérôme de Pontchartrain, ministre de la Marine de Louis XIV, un compte rendu de sa visite qui se terminait en ces termes :

« Je ne quitterai pas le golfe de Tadjoura sans quelques regrets, à cause de la beauté du pays et des connaissances utiles au commerce qu'on aurait pu tirer de ce lieu-là, dont il me semble que les voyageurs, ni les gens de mer, n'ont point encore parlé. »

Après une brève escale à Mascali, dans les îles Musha, les navires français firent route vers le détroit de Bab-el-Mandeb. Ce passage difficile fut aisément franchi et l'expédition française mouilla dans la baie de Raheita, le 1^{er} janvier 1709, pour prendre ses dernières dispositions avant d'arriver au Yémen.

Elle se présenta sur rade de Moka le 3 janvier 1709, un an après son départ de Saint-Malo. M. de la Merveille rendit visite au gouverneur de la ville, le cheik Saleh Al Hareby, et lui remit la lettre de recommandation de son frère, le gouverneur d'Aden. Les relations s'établirent immédiatement dans un climat de confiance et d'amitié qui facilita considérablement le séjour de l'expédition française. Les seuls Européens qui résidaient à Moka étaient alors un Hollandais, qui dirigeait un comptoir d'achat de café, et deux missionnaires Récol-

lets italiens. Les Français les reçurent avec beaucoup d'égards et obtinrent, par leur intermédiaire, de nombreux renseignements qui les aidèrent à prendre pied dans le pays et à faire prospérer leurs affaires.

Après une semaine de discussion, M. de la Merveille et le gouverneur de Moka, Saleh Al Hareby, signèrent, le 16 janvier 1709, un traité en bonne et due forme, scellé à leurs armes, et qui donnait à l'expédition française satisfaction sur tous les points. En particulier, les avantages suivants étaient accordés aux marins français :

- possibilité d'acheter directement du café dans le pays et en grande quantité ;
- réduction très importante des droits de douane concernant les marchandises apportées par les navires français et liberté complète de vente pour ces marchandises ;
- autorisation de s'installer à terre avec leur pavillon et de débarquer les équipages ;
- liberté totale d'exercer leur religion et de circuler à leur guise comme hôtes du roi du Yémen.

En contrepartie, M. de la Merveille s'engageait à observer, sur rade de Moka, la plus stricte neutralité vis-à-vis des navires des autres nations avec lesquelles la France était en guerre. D'autres clauses réglaient les délits de justice et traitaient de tous les cas litigieux qui pouvaient survenir entre les Français et les Yéménites pendant le séjour de l'expédition sur rade.

Le Yémen, pays semi-indépendant, était alors sous l'autorité du roi Almahdi Ly Allah Rabbi Laal Imaina, qui résidait à Mouab. Ce souverain entretenait des relations avec le sultan de Constantinople dont il était plus ou moins le vassal, mais l'influence des Turcs s'arrêtait pratiquement à Djeddah, où un pacha représentait la Sublime Porte.

Moka était alors une ville de 10.000 habitants, et son marché était le plus important de la côte d'Arabie pour tout ce qui concernait l'achat et la vente en gros du café. M. de la Merveille et ses compagnons étaient les premiers Français venus en Arabie par le Sud de la Mer Rouge. La taille de leurs vaisseaux, les installations à terre qu'ils avaient réalisées grâce à la courtoisie du gouverneur de Moka, et les moyens financiers dont ils disposaient, firent excellente impression dans le pays. Aidés par les commerçants arabes, ils purent vendre facilement leurs marchandises et acheter d'importantes quantités de café dont ils chargèrent leurs trois navires.

Après un séjour de près de huit mois à Moka, qui se déroula sans incident et dans une atmosphère de compréhension et d'amitié, l'expédition française mit la voile pour Saint-Malo. Elle appareilla le 20 août 1709. M. de la Merveille fit ses adieux au gouverneur de Moka qui lui fit promettre de renvoyer des navires français sur les côtes du Yémen. Cette promesse fut tenue et une seconde expédition fut envoyée de Saint-Malo à Moka en 1712, au cours de laquelle un ambassadeur français, un officier d'infanterie de la garnison de Pondichéry, M. de la Grelaudière, se rendit à Sanaa où il fut reçu en audience par le roi du Yémen.

Sortis de Bab-el-Mandeb, les trois navires français passèrent au Nord de Socotra et firent route sur l'île Maurice, où ils comptaient faire escale pour s'approvisionner avant le long voyage de retour vers la France.

Poussés par la mousson de Sud-Ouest, ils passèrent au large des Maldives où, le 18 septembre, ils capturèrent après combat un vaisseau hollandais, le *King* (42 tonnes), d'Amsterdam, qui allait de Batavia à Surate. Sa cargaison, fort riche, se composait entre autre de 200.000 écus d'or, de caisses d'argent et d'or en lingots. Son équipage fut fait prisonnier et débarqué à l'île Maurice, où l'expédition mouilla à Peterbouthed le 3 décembre 1709. L'île appartenait à la Hollande et était faible-

ment défendue par une garnison d'une centaine d'hommes. M. de la Merveille jugea inutile d'y prolonger son séjour et, après avoir exigé du gouverneur hollandais tous les approvisionnements dont il avait besoin, appareilla avec ses quatre vaisseaux vers la Réunion, appelée alors île Bourbon ou Mascarin, et qui appartenait à la France. A Saint-Denis, l'expédition fut fort bien reçue par le gouverneur, M. de Charanville et, après quelques jours de repos, les quatre navires français appareillèrent, le 18 décembre, pour rallier la Métropole.

Leur retour fut sans histoire et, après une navigation heureuse à travers le blocus anglais et hollandais, ils mouillèrent à Saint-Malo le 21 mai 1710, après deux ans et cinq mois d'absence.

M. de la Merveille, M. de Champloret le Brun et leurs officiers réussirent dans leurs missions et leurs mérites sont à souligner. Ils revinrent chargés de richesses et d'honneurs, ayant ouvert à la France une nouvelle route commerciale, non sans périls et non sans risques. Le pavillon français apparut pour la première fois dans la Mer Rouge par le Sud, et nos vaisseaux pénétrèrent dans le golfe de Tadjoura, où la France devait s'établir près de deux siècles plus tard, à Obock et à Djibouti.

Cinq siècles plus tôt, en 1182, les galères de Renaud de Châtillon, croisé de Palestine et seigneur d'Outre-Jourdain, étaient parties du golfe d'Akaba pour conquérir l'Arabie. Pendant un an, elles sillonnèrent la Mer Rouge et enlevèrent tous les ports de la côte, de Suez à Aden, où elles séjournèrent un mois, après avoir fortement rançonné la ville.

M. de la Merveille renouait d'une manière plus pacifique la tradition de ces Francs d'outre-mer, ces guerriers de la Croisade dont l'audace émerveilla le monde.

Devant le succès remporté par M. de la Merveille dans son expédition sur les côtes du Yémen de 1708 à 1710, la Compagnie des Négociants de Saint-Malo décida d'en entreprendre

une seconde pour profiter des bonnes relations acquises par les Français sur les côtes de l'Arabie. Elle arma pour cela deux vaisseaux, *la Paix* et *le Diligent* (2) et elle les plaça sous les ordres de deux capitaines de vaisseaux expérimentés, MM. de la Lande et de Briselaine.

Le chef de l'expédition était encore M. de la Merveille qui avait mené à bien, d'une manière si heureuse, la première croisière.

Ils appareillèrent de Saint-Malo le 4 janvier 1711. La guerre de succession d'Espagne durait toujours et le blocus des côtes françaises par les escadres anglaises et hollandaises était difficile à franchir. Malgré cela, les vaisseaux français parvinrent sans encombre dans les parages du cap de Bonne-Espérance, où ils capturèrent après combat un vaisseau hollandais, le *Beau Parterre*. Pressés d'arriver à Moka, les navires français et leur prise, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, firent route par le canal de Mozambique avec l'intention de gagner Socotra, en raison de la mousson de Sud-Ouest qui soufflait avec violence à cette époque de l'année. Pour ne pas perdre de temps, et pour attendre la fin de la mousson, l'expédition française traversa l'Océan Indien et gagna Pondichéry, où elle séjourna jusqu'à la renverse des vents. Au cours de cette traversée, elle captura deux navires anglais, dont *la Duchesse*, qu'elle joignit à ses propres vaisseaux et à la prise hollandaise, le *Beau Parterre*.

M. de la Merveille quitta Pondichéry au début du mois d'octobre et arriva à Aden le 18 novembre avec cinq vaisseaux. Il avait pris à son bord, aux Indes, M. de la Grelaudière, officier d'infanterie, major de la garnison de Pondichéry, « homme d'esprit et de conduite, et qui savait assez de langues arabes et orientales pour ne pas être la dupe des interprètes ».

(2) Qui avait participé à la première expédition.

L'escadre mouilla au grand complet à Moka le 2 décembre 1711. Le gouverneur de Moka était celui qu'ils avaient rencontré à Aden, lors de la première expédition. Son frère avait quitté Moka pour devenir le principal ministre du roi du Yémen. Aussi les relations de M. de la Merveille et des autorités locales furent-elles empreintes immédiatement de la plus grande cordialité et les opérations commerciales commencèrent avec célérité.

Le roi du Yémen, vieillard de 87 ans, qui résidait à Mouab, à l'intérieur du pays, souffrait beaucoup d'un abcès à l'oreille. Ayant entendu parler de l'habileté des médecins français, il demanda à M. de la Merveille de lui envoyer un ambassadeur, avec lequel il désirait s'entretenir, et de le faire accompagner par un médecin. M. de la Grelaudière fut désigné pour cette mission et il partit de Moka, le 14 février 1712, avec M. Barbier, chirurgien du vaisseau *le Diligent*, et une suite suffisante. Le voyage se fit à cheval avec, comme escorte, une compagnie de cavalerie de la Garde royale yéménite et de nombreux soldats réguliers de l'Imam.

L'ambassadeur atteignit Mouab le 22 février, où il fut accueilli par le Sheik Salem, premier ministre, qui était, comme nous l'avons vu, gouverneur de Moka lors de la première expédition.

Grâce aux soins éclairés du sieur Barbier, le roi reçut un traitement efficace et, au bout de trois semaines, fut complètement guéri. Il en ressentit une grande amitié pour le chirurgien français qu'il combla de présents et de prévenances. M. de la Grelaudière profita de ces bonnes dispositions et obtint du roi de fréquentes audiences au cours desquelles le souverain lui posait mille et une questions sur l'état de la France, sur la puissance de Louis XIV, la magnificence de la cour de Versailles, de ses palais et sur les vertus personnelles du roi de France.

L'Imam du Yémen entoura les Français de soins attentifs et apporta toute son attention et toute son autorité pour qu'ils fussent traités avec le maximum d'égards. De longues promenades leur étaient réservées dans la campagne environnante.

Pendant son séjour à Mouab, M. de la Grelaudière vit arriver une ambassade turque ; envoyée par le sultan de Constantinople, elle entendait également protester contre la pénétration en Mer Rouge de vaisseaux étrangers qui venaient charger directement le café du Yémen, et accusait les Européens, en particulier les Français, de frustrer le commerce turc et égyptien de sources importantes de revenus.

Malgré la présence de ce ministre turc, le roi du Yémen maintint les termes du traité qui avait été signé le 16 janvier 1709 par M. de la Merveille et le gouverneur de Moka, et autorisa les cinq navires français à charger autant de café qu'ils pouvaient en emporter, au même prix que celui fixé lors de la première expédition. Il fit même embarquer sur *le Curieux* un lot important de café, provenant de ses plantations personnelles, et qu'il désirait offrir au roi Louis XIV.

M. de la Grelaudière, le sieur Barbier et leur suite quittèrent Mouab le 18 mars 1712 et firent, jusqu'à Moka où ils arrivèrent le 21, un excellent voyage. Ils prirent congé du roi du Yémen avec de nombreux et riches présents pour eux-mêmes, et pour tous les membres de l'expédition. Leur séjour à la cour du souverain était un succès complet et le sieur Barbier, unanimement regretté, s'était acquis une réputation considérable dans le pays par ses talents de médecin et ses nombreuses guérisons.

Les cinq vaisseaux restèrent encore trois mois à Moka pour compléter leur chargement. Ils mirent à la voile le 10 juillet 1712 et, après avoir relâché à la Réunion, ils atteignirent Saint-Malo le 11 juin 1713. Leur absence avait été de deux ans et six mois. La guerre de succession d'Espagne tirait à sa fin. Londres et Versailles avaient abouti à un accord (Préliminaires de Londres, 8 octobre 1711) pour ramener la paix. Un congrès s'ouvrit à Utrecht et, de 1712 à 1715, toute une série de traités (traités d'Utrecht, de Rastadt, de Bade et d'Anvers) mit fin au conflit qui durait depuis 1701.

Grâce à ces dispositions, le blocus des côtes françaises s'était adouci et M. de la Merveille put ramener en France la seconde expédition de Moka avec autant de succès et d'honneurs que la première.

Nous avons vu qu'au cours de son premier séjour à Moka, M. de la Merveille, agissant au nom du souverain, Louis XIV, avait signé, le 16 janvier 1709, avec le gouverneur de Moka, Saleh Al Hareby agissant au nom de l'Imam du Yémen, un traité en bonne et due forme qui donnait à la France de sérieux avantages commerciaux. En particulier les marchandises françaises ne payaient que 2 1/2 % de droits de douane en entrant au Yémen, et les compagnies françaises pouvaient s'installer dans le pays et y acheter directement du café en grandes quantités. En outre, d'autres avantages non moins conséquents étaient accordés à nos nationaux, ce qui excitait la jalousie des puissances concurrentes, la Grande-Bretagne et la Hollande.

Fondée en 1664 par Colbert, la Compagnie des Indes Orientales s'était donné comme objectif d'établir un commerce régulier avec les Indes et d'acheter les anciens comptoirs portugais, pour reprendre à son compte les routes commerciales du moyen âge par le Golfe Persique, la Syrie, la Mer Rouge et l'Égypte. Aussi avait-elle profité des dispositions du traité signé par M. de la Merveille pour s'installer à Moka et mettre sur pied avec le Yémen un commerce important et lucratif. Utilisant la longue période de paix de 1715 à 1740 qui suivit les traités d'Utrecht, de Rastadt, de Bade et d'Anvers, la Compagnie des Indes s'était fortement développée et jouait un grand rôle comme puissance territoriale et conquérante. Ses établissements couvraient les Indes et l'Océan Indien et ses vaisseaux fortement armés constituaient une force navale bien entraînée, agissante et qui soutenait partout ses intérêts.

Or, vers le milieu du XVIII^e siècle, en 1736, la Compagnie des Indes avait de sérieuses raisons de se plaindre du gouverneur de Moka. Tout d'abord ce dernier donnait au

traité de 1709 une interprétation toute différente de la sienne. Conseillé secrètement par les Anglais, il prétendait que les marchandises françaises qui devaient, d'après le traité, bénéficier d'un tarif préférentiel douanier de 2 1/2 %, étaient les marchandises importées directement de France, tandis que la Compagnie soutenait qu'il s'agissait également de celles qu'elle importait de ses comptoirs des Indes. Les Anglais, installés comme nous aux Indes, voyaient avec inquiétude les marchandises françaises pénétrer au Yémen sous une protection douanière avantageuse et s'efforçaient de faire abolir le traité commercial franco-yéménite de 1709.

Cette différence d'interprétation occasionnait à la Compagnie, depuis plusieurs années, une infinité de vexations et d'ennuis, auxquels s'ajoutaient de graves affaires de concussion qui lui portaient un tort considérable. Son commerce avec le Yémen baissait et ses profits ne correspondaient plus aux capitaux qu'elle engageait dans cette région. Ayant demandé et obtenu l'agrément du roi Louis XIV, la Compagnie résolut d'agir et de redresser la situation. Son intention n'était pas de ruiner une ville dont la destruction aurait été aussi préjudiciable au commerce de la Compagnie que funeste à nos relations futures avec le Yémen, mais de se faire rendre justice et d'obtenir l'application d'un traité toujours en vigueur. Elle voulait se faire restituer ce que le gouverneur de Moka lui avait pris, tout en lui faisant sentir qu'on ne violait pas impunément les traités signés avec la France. Mais, s'il était important pour elle de conserver intact son commerce avec le Yémen et de ménager de ce fait les habitants de Moka, il fallait d'un autre côté que son intervention militaire soit un succès sous peine de se voir repousser et exclure pour l'avenir du port de Moka. La situation était donc très délicate et le Conseil de la Compagnie délibéra longtemps à Pondichéry avant de prendre une décision. On adopta en définitive les conclusions suivantes :

- faire une démonstration de force à Moka pour rehausser le prestige de la Compagnie ;

— profiter de cette situation pour réparer le passé et conclure un traité plus solide et plus avantageux.

Le commandant de la flotte de la Compagnie reçut pour instructions de s'emparer de l'un des forts protégeant la ville, et si possible du fort Nord, de s'y retrancher et de faire connaître alors au gouvernement de Moka que la ville serait attaquée et détruite s'il ne venait pas à composition et s'il persistait à ne pas accorder les réparations qui lui étaient demandées. On voulait employer à tour de rôle la force et la persuasion pour éviter une rupture, en obtenant satisfaction et en ménageant les sentiments des autorités du Yémen.

Le Conseil choisit comme commandant de la flotte et chef de l'expédition M. de la Garde-Jazier, neveu de l'illustre Duguay-Trouin, depuis plusieurs années au service de la Compagnie en qualité de capitaine de vaisseau. Il fut chargé des ordres du roi, de ceux de la Compagnie, et on lui fit un plan détaillé de l'expédition, en laissant à sa prudence et à ses capacités la liberté d'en suivre ou d'en changer les articles selon l'occurrence.

Ces ordres portaient en substance que, dès que les vaisseaux seraient arrivés en rade de Moka et en état d'agir, on enverrait les lettres écrites par le Conseil de la Compagnie à l'Imam et au gouverneur et que, sans attendre leurs réponses, on entrerait en action. Il était précisé cependant qu'on ne devait jamais cesser de négocier pour obtenir un accommodement et qu'au reste, avant d'entamer aucune négociation, il était nécessaire de se faire donner des otages « d'un rang à répondre des événements ».

De la Garde-Jazier fit aussitôt ses préparatifs. Son escadre était composée de quatre vaisseaux : le *Saint-Pierre*, le *Héron*, le *Comte de Maurepas*, dont il était le commandant, et l'*Indien*. Après avoir embarqué ses troupes composées de 330 soldats des compagnies de la Marine et fait escale à Goa, où il compléta ses provisions et les cargaisons que la Compagnie prévoyante envisageait de vendre au Yémen,

de la Garde-Jazier traversa l'Océan Indien et atteignit Socotra le 27 novembre 1736. Il s'y ravitailla en eau et en vivres et visita l'île où il trouva, à sa grande surprise, des tribus chrétiennes qui, dit-il dans une lettre, « n'ont conservé, faute de missionnaires, qu'une faible idée du christianisme. Elles vivent dans l'intérieur et sont soumises aux Arabes qui occupent la côte et font seuls le commerce de l'île. Ce commerce consiste à échanger des bestiaux, de l'encens et de l'alun pour des toiles et du riz, dont ils ont besoin ».

Avant de quitter Socotra, le commandant de l'expédition fit faire à ses troupes une série d'exercices dans les bâtiments de débarquement en utilisant les nombreuses plages de l'île. Il les entraîna pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement capables de débarquer rapidement sur le rivage, en excellentes troupes de marine qu'elles étaient. Il leva l'ancre le 9 janvier 1737 et fit route sur Bab-el-Mandeb, où il détacha le *Saint-Pierre* pour aller reconnaître Moka et prévenir les agents de la Compagnie des Indes de sortir de la ville. D'après certains historiens anglais, de la Garde-Jazier se serait emparé au passage de Périm, dont il aurait pris possession au nom du roi de France. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas pu trouver trace de cette occupation dans les journaux de bord de l'expédition.

L'escadre française mouilla sur rade de Moka le 25 janvier, et chaque vaisseau fut placé de manière à fermer tous les chemins du port et à être à portée de canon des forts de la ville.

Le gouverneur de Moka fit aussitôt sonner l'alarme. Il occupa en force les forts du Nord et du Sud et envoya de toutes parts des courriers pour faire connaître le danger où il se trouvait. De la Garde-Jazier voulait profiter de sa surprise et débarquer pour occuper le fort du Nord, mais il fut dans l'impossibilité de manœuvrer, étant retenu par des vents contraires qui l'obligèrent à attendre le calme. Pendant plusieurs jours, les vents du Sud soufflèrent en tempête et rendirent tout débarquement de

forces impossible; le commandant de l'expédition en profita pour échanger plusieurs lettres avec le gouverneur de la ville : il lui demandait réparations pour les dommages subis par la Compagnie et lui présentait ses intentions. Il devait aussi le charger de faire parvenir à l'Imam du Yémen la lettre du Conseil de la Compagnie.

Cependant, le mauvais temps inquiétait les Français et permettait à la ville de recevoir des renforts par voie de terre.

Après un nouvel échange de lettres avec le gouverneur, et voyant qu'il ne pourrait obtenir satisfaction, de la Garde-Jazier commença, le 1^{er} février, le bombardement de la ville. Les Yéménites, qui disposaient de quelques pièces, répondirent et il s'ensuivit une sérieuse canonnade. Cependant les coups tirés par les forts étaient mal ajustés et le commandant de l'expédition, jugeant l'état des défenseurs yéménites très inférieur à ses prévisions, résolut de changer de plan. Il ne fut plus question de s'emparer du fort du Nord ; on ne connaissait pas les fonds le long de la côte et, dans ces conditions, un débarquement risquait de faire courir de graves dangers. Le mauvais temps pouvait, en outre, couper les communications entre les troupes débarquées et les navires et, si l'on ne pouvait s'emparer du fort du Nord, l'expédition aurait dû effectuer une retraite honteuse rendue délicate par le manque d'eau et d'approvisionnements. Après avoir mûrement réfléchi, de la Garde-Jazier résolut d'abandonner le fort Nord et d'attaquer le fort du Sud. L'ordre de bataille de ses navires, pour cette nouvelle opération, était plus commode et les communications entre eux étaient plus faciles. En outre, il fermait, grâce à cette nouvelle disposition, la baie de Moka et empêchait tous les secours d'y rentrer.

Le bombardement de la ville avait beaucoup impressionné les Yéménites, tandis que leur canonnade s'était révélée d'une inefficacité totale, leurs coups tombant généralement à mi-chemin entre le rivage et les navires. Le gouverneur de Moka jugea bon, après le bombardement, d'envoyer de nouvelles lettres à de la

Garde-Jazier pour tenter de trouver un terrain d'entente. Le mauvais temps ne cessait pas et interdisait tout débarquement en force, aussi le chef de l'expédition entretint-il les relations épistolaires, sachant bien que rien de décisif ne se produirait dans les négociations tant que la réponse de l'Imam ne serait pas connue.

Après plusieurs jours d'attente, le vent se calma et de la Garde-Jazier résolut de ne pas différer plus longtemps le débarquement projeté l'assaut du fort Sud, devant constituer une excellente prise de gage pour ouvrir les négociations. Il embarqua ses troupes dans le plus grand silence pendant la nuit du 14 au 15 février et, à l'aube, donna l'assaut au fort à partir d'une petite plage située à proximité immédiate de l'ouvrage. Les trois compagnies montèrent à l'attaque, grenadiers en tête, et enlevèrent le fort dans un élan magnifique après avoir enfoncé les portes, escaladé les murailles et dispersé les soldats yéménites pourtant trois fois supérieurs en nombre aux forces de la Compagnie. Le fort était à peine occupé qu'il fallut faire une sortie pour recevoir un gros de troupes yéménites qui était venu de la ville à dessein de prendre les Français à revers pendant qu'ils attaquaient le fort, comptant sur une plus longue résistance de la garnison. C'est là où se place une des plus glorieuses charges du régiment de la Compagnie des Indes. Entraînés par leurs officiers, les capitaines de la Mabbonnaye, Roussel et de Beaulieu, les troupes de la Marine mirent baïonnette au canon et lancèrent une furieuse attaque contre les soldats yéménites qui, littéralement culbutés, prirent la fuite et ne reparurent pas. « On ne jugea pas à propos de les poursuivre, écrit de la Garde-Jazier, dans un pays inconnu où l'on pouvait tomber dans quelque embuscade ». Les Français n'avaient que quatre tués et douze blessés, tandis que les pertes yéménites s'élevaient à plus d'une centaine d'hommes. Le fort du Sud, que les gens du pays appelaient fort d'Abdelrout, était une vaste construction de plus de 30 mètres de diamètre, bordée de remparts de 10 mètres de hauteur. Les Français y trouvèrent onze canons, des boulets et une grande quantité de poudre.

Sur ces entrefaites le gouverneur de Moka, effrayé par le succès de l'expédition française, envoya en parlementaire le Grand Trésorier de la ville, personnage très important, à qui de la Garde-Jazier dicta ses conditions ;

- l'Imam devait payer tous les frais de l'expédition française depuis le départ des Indes ;
- le gouverneur de Moka restituerait les sommes qu'il avait fait payer aux Français sous son administration en portant les droits de douane au-dessus de 2 1/2 % pour les marchandises de la Compagnie ;
- le gouverneur de Moka restituerait également toutes les sommes qu'il avait extorquées aux représentants de la Compagnie sous une forme ou sous une autre ;
- les autorités de la ville fourniraient tous les jours de l'eau et des vivres au campement des troupes françaises ;
- et enfin un représentant de l'Imam viendrait rétablir les Français dans leurs anciens privilèges en concluant un traité solide et durable.

Les conditions transmises au gouverneur, on garda le Grand Trésorier en otage. Après une tentative d'intimidation par le prince de Jaize, frère de l'Imam, qui entra dans Moka avec de nombreuses troupes mais n'obtint aucun succès sur les Français, l'Imam se décida à envoyer à Moka un de ses ministres pour entrer en négociations avec de la Garde-Jazier. Ce ministre, qui était un personnage fort important, commença par destituer le gouverneur de Moka pour incapacité et, après un simulacre de négociation, accepta les conditions des Français, sauf toutefois le remboursement des frais de l'expédition, clause que l'Imam jugeait excessive et déplacée.

L'accord se fit sur ces bases et, après avoir écarté les avances du prince de Jaize qui, conscient de la force de l'expédition, proposait aux Français une alliance pour s'emparer de la ville de Moka avec eux et dans le but de marcher ensuite sur les villes de l'intérieur pour renverser l'Imam et s'emparer de son trône, de la Garde-Jazier entama les pour-

parlers en vue de la rédaction du nouveau traité de commerce.

Des otages furent échangés afin d'assurer la bonne exécution des clauses de l'armistice et, le 9 mai 1737, le nouveau traité ratifié par l'Imam était mis en application. Il rétablissait complètement les privilèges antérieurs de la Compagnie des Indes. En outre, il autorisait les sujets français à s'établir à Moka en achetant des terres et créait des relations diplomatiques directes entre le roi de France et l'Imam du Yémen par l'ouverture à Moka d'un consulat de France et par l'échange de courriers réguliers.

Les heureux effets de ce traité se firent aussitôt sentir et les relations reprirent dans un climat cordial. M. Ingrand, chef du comptoir de la Compagnie des Indes, fut nommé consul de France et de la Garde-Jazier, ayant pleinement réussi dans sa mission, leva l'ancre le 21 juin et rejoignit Pondichéry avec son escadre.

Les bruits de l'expédition avaient pénétré en Arabie et se répandirent dans le Golfe Persique. Il en résultat un accroissement considérable de prestige pour la Compagnie des Indes et les vaisseaux de la Perse, de Surate, de Mascate s'associèrent bientôt avec les Français pour toutes les opérations commerciales de la Mer Rouge.

Menés avec une audace, un courage et une compétence remarquables, ces voyages autour de l'Afrique et en Mer Rouge témoignaient de la valeur de nos marins et laissaient présager pour l'avenir le développement de ces expéditions lointaines que la marine française mit sur pied pendant le XIX^e siècle.

En outre, les divers renseignements rapportés par les Malouins sur le golfe d'Aden, le Yémen et la Mer Rouge, attirèrent l'attention des Français sur ces régions presque inconnues, et provoquèrent dans le public un vif mouvement de curiosité qui fut à l'origine de l'intérêt que la France ne cessa de porter, par la suite, à cette partie de l'Afrique Orientale.

L'influence française se développa dans l'Océan Indien et la renommée de nos troupes, qui s'affirmait aux Indes dans maints combats, allait bientôt atteindre son apogée avec Suffren qui conduisit nos marins à la victoire et donna à la France ses plus belles pages de gloire.